

infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°77 | février 2013 | www.ville-frejus.fr

DOSSIER

Logement :
plus qu'une volonté,
une priorité

A LA UNE Action sociale : coup de jeune à La Respélido !
QUARTIERS Port-Fréjus : ça tourne pour le giratoire alors que les premiers bateaux rentrent au port - Coeur historique : la rue Sieyès s'apprête à faire peau neuve | **CADRE DE VIE** Rénovation énergétique : le projet MARIE en action pilote

LA CAVEM, nouvelle "agglo" au service des Fréjusiens



À l'orée de l'an 2000, avec mon collègue et ami Georges Ginesta, Député-Maire de Saint-Raphaël, nous avons créé la Communauté d'Agglomération de Fréjus / Saint-Raphaël (CAFSR). Je vous en avais déjà entretenu ici même le mois dernier, depuis fin décembre 2012, une page s'est tournée pour notre "Agglo" telle que nous l'avons connue jusqu'à maintenant. En effet, en application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, nous avons repensé, en concertation avec l'Etat et les élus de l'Est-Var, ses contours. C'est ainsi que le 1^{er} janvier 2013, l'Agglo de

Fréjus / Saint-Raphaël a cédé la place à la CAVEM, Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, regroupant désormais cinq communes : Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Les Adrets de l'Estérel.

A l'heure de sa métamorphose, la Communauté d'Agglomération de Fréjus / Saint-Raphaël affiche un bilan fructueux et positif. Elle a permis, dans les champs de compétences qui étaient les siens, de contribuer largement à l'amélioration de la qualité de vie de tous sur le territoire de nos deux communes. Sans faire la liste exhaustive de ses succès, je tiens toutefois à rappeler à titre d'exemples qu'en matière de développement économique, 233 millions d'€ d'investissements ont été injectés directement dans l'économie locale, permettant la création de zones d'activités performantes et appréciées. Elle a également constitué un outil déterminant pour l'aboutissement de réalisations majeures, comme par exemple à Fréjus la bretelle EM en lieu et place du dernier passage à niveau urbain ou encore la construction du théâtre intercommunal Le Forum. Elle a aussi favorisé la création de nouveaux services performants pour les administrés, dans le domaine des transports ou de l'hygiène entre autres. Bref, "l'Agglo" nous a été à tous profitables.

J'ai la conviction que la nouvelle CAVEM le sera tout autant. Car cette nouvelle "Agglo II", nous l'avons pensée, élaborée et peaufinée avec mes collègues des communes voisines et amies, MM. Georges Ginesta, Paul Boudoube, Luc Jousse et Nello Broglio, pour qu'elle soit un outil efficace au service de la qualité de vie des 115 000 habitants de notre territoire élargi.

En plus de ses compétences obligatoires, le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'habitat et la Politique de la Ville, mais aussi optionnelles telles que l'assainissement et la gestion de l'eau, la nouvelle CAVEM va poursuivre l'action de la CAFSR en matière d'hygiène, de lutte contre les inondations, de propreté, de mise en valeur de l'environnement, d'équipements sportifs et culturels, etc. et l'étendre à de nouveaux champs pour un cadre de vie intercommunal embelli, sécurisé, et modernisé.

Les 52 élus communautaires dont je fais partie, ont élu le 20 décembre dernier leur Président, Georges Ginesta. Etant moi-même le dernier Président de la Communauté d'Agglomération de Fréjus / Saint-Raphaël, j'ai souhaité cette alternance, et je me réjouis d'être le Premier Vice-Président de cette nouvelle structure intercommunale, qui va affirmer sa place majeure dans l'équilibre territorial du département.

Élie Brun

Maire de Fréjus

Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée
Vice-Président du Conseil Général du Var

S O M M A I R E



3 | A la Une

Action sociale :
Coup de jeune à La Respeldo !

4 | Dans le rétro

6 | Culture

Patrimoine :
La riche histoire de la Villa Aurélienne



7 | Quartiers

Port-Fréjus :
Ca tourne pour le giratoire alors que les premiers bateaux rentrent au port...
Saint-Aygulf :
Pont de la Galiote, première étape, une passerelle pour la piste cyclable
Cœur historique :
La rue Sieyès s'apprête à faire peau neuve

11 | Cadre de vie

Rénovation énergétique :
Le projet MARIE en action pilote



12 | Dossier

Logement :
Plus qu'une volonté, une priorité

14 | Agenda

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | www.ville-frejus.fr

Directeur de la publication : Elie BRUN – Rédaction : Sored BOUMAZA MARTIN, Philippe CORBIN, Christel PECH, Céline RONDEAU – Photos : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD – Conception graphique : Agence Grapho – Réalisation : Service de la Communication – Impression : Imprimerie RICCOBONO – Prochain numéro : mars 2013 – ISSN n° 1630 – 8247 – Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Il est également disponible dans tous les équipements publics de la ville : Hôtel de Ville, mairies annexes, Théâtre, Médiathèque, Base Nature, etc. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34. Attention, s'il est indiqué sur votre boîte aux lettres l'interdiction d'y déposer de la publicité, le distributeur ne pourra pas y déposer non plus le Fréjus Infos.



ACTION SOCIALE

Coup de jeune à "La Respelido" !

Idéalement situé place Paul Vernet au cœur de la ville, le foyer logement La Respelido accueille à l'année 39 résidents dans des studios individuels. Créé en 1979 par le bailleur social Var Habitat, il est depuis 2006 propriété du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), qui en assure la gestion depuis qu'il en a fait l'acquisition. A compter de mars, il va faire l'objet d'importants travaux de modernisation et d'embellissement de ses espaces d'accueil et de vie, qui constituent une étape supplémentaire dans le vaste programme de rénovation et de mise en sécurité initié par le C.C.A.S. depuis 2008. Visite...

Dans la grande famille des maisons de retraite, le foyer logement représente une alternative appréciée pour les personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude, mais disposant d'une autonomie intacte. A "La Respelido", ils sont ainsi 39 seniors, "bon pied bon œil" à profiter des agréments de la vie collective pour ce qu'elle apporte de rencontres et partages, tout en bénéficiant chacun de leur indépendance dans des studios individuels. Une alternative d'autant plus prisée qu'elle offre aux personnes âgées l'opportunité de résider dans la ville de leur domicile, et de préserver ainsi leurs attaches comme leurs racines.

Une réhabilitation de longue haleine

Construit en 1979 par le bailleur social "Var Habitat", le foyer logement "La Respelido" a été acquis par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus en 2006. Constatant la désuétude de l'établissement, comme la nécessité de procéder à diverses mises aux normes en matière de sécurité, le C.C.A.S. n'a eu de cesse depuis d'en assurer sa rénovation. Engagée dès 2009, cette dernière s'effectue par étapes qui sont autant de préalables incontournables à la prochaine modernisation des espaces d'accueil et de vie dont il va faire l'objet.

Ainsi, en 2009 sont réalisés les premiers travaux, qui permettent alors notamment la restructuration



Perspective du futur accès réaménagé du foyer logement La Respelido, doté d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite.

de la cuisine. En 2010, l'accent est mis sur la réfection de la plomberie et des mises en sécurité. 2011 voit la rénovation des locaux réservés aux personnels de l'établissement, tandis qu'en 2012 le C.C.A.S. amorce un important programme de remplacement des fenêtres des façades et volets des façades Est et Nord. Celui-ci se poursuit actuellement, et ce depuis décembre 2012, sur les façades Ouest. A son achèvement, toutes les fenêtres et volets de l'établissement auront été changés. A ces travaux s'ajoute depuis 2009 une politique de remise en état systématique des studios libérés qui a permis à ce jour d'en rénover près de la moitié. Au total depuis 2009, le C.C.A.S. a consacré près de 418 000 € à la rénovation de l'établissement.

Rénovation des espaces d'accueil et de vie

Afin d'offrir aux résidents des conditions de vie optimales, le C.C.A.S. a engagé une réflexion pour la modernisation des espaces communs, au premier rang desquels l'accueil et le salon / salle à manger.

Le projet, confié au cabinet d'architectes Pasqualini, va permettre de redonner confort et lumière à ces espaces, tout en assurant la sécurité des locaux et leur accessibilité.

Il propose ainsi un hall d'accueil modernisé sur un seul niveau, qui sera redistribué autour d'une nouvelle banque d'accueil au confort amélioré, ouverte sur les salons par une large baie vitrée intérieure. Son accès sera en outre facilité par l'installation d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite, adossé à une terrasse surélevée, elle-même protégée par des jardinières.

Rénovation complète également de la salle de restaurant avec l'élargissement des salons dont les murs seront habillés de bois de chêne, et qui sera dotée d'un faux plafond lumineux pour un meilleur confort acoustique et une luminosité accrue. Le choix des couleurs, à dominante orangée, permettra de conjuguer dans ces espaces modernité et douceur méditerranéenne.

Ces travaux, dont le démarrage est prévu en mars prochain, seront réalisés en site occupé et s'étaleront sur une durée de 8 mois afin de ne pas perturber la vie des résidents. Ils seront intégralement financés par le C.C.A.S. pour un montant total de 272 850 €.

Lumière, espace et confort ont été privilégiés dans la restructuration des salons / salle à manger de l'établissement.



L'info en +

Alors que la tranche de modernisation des espaces de vie et d'accueil va se lancer en mars, le Centre Communal d'Action Sociale a d'ores et déjà en main la liste des travaux qu'il sera nécessaire de programmer à compter de l'automne prochain. Citons notamment des travaux de vérification de la toiture (tuiles, travaux en ferblanterie, isolation), la rénovation des couloirs et la création de faux-plafonds, la mise aux normes incendie, la rénovation des façades extérieures. Des projets qui contribueront à faire de La Respelido, héritier des années 70, un établissement flambant neuf au cœur de la cité.

16^E FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE Et le prix est attribué à...

Du 9 au 12 janvier, pour sa 16^e édition, le Festival du Court-Métrage n'a pas démerité. La qualité était au rendez-vous des projections qui ont fait salle comble au Théâtre Le Forum. Présidé par l'incontournable Daniel Prévost, le cru 2013 a donné à son public de grands moments d'émotions, couronnés par la remise des prix décernés par le public, le jury, et grande première cette année, la jeunesse de notre ville.

Les compétitions officielles du 16^e Festival du Court-Métrage de la Ville de Fréjus se sont déroulées le 11 janvier au théâtre Le Forum. Les projections se sont enchaînées toute la journée pour offrir à tous les publics la possibilité d'apprécier 140 minutes de grand cinéma en "petit" format. Au total, ce sont 13 films français, canadiens, anglais, espagnols, italiens dont 2 films d'animation qui étaient en compétition, soit 6 dans le cadre de la sélection Hermès sur le thème "Le jour où tout a basculé" et 7 pour la sélection Aurélia dont le thème était libre.

La jeunesse a fait son palmarès

Nouveauté du Festival initiée par ses organisateurs, le "Court 2013" comme l'appellent adeptes et autres habitués, s'est doté cette année d'un prix supplémentaire, baptisé "Forum Julii". Sa particularité, être décerné par la jeunesse de l'agglomération. Ont ainsi été associés à l'événement pour la première fois depuis la création du Festival, 500 élèves des collèges de l'Estérel à Saint-Raphaël, Léotard et Villeneuve



Nouveauté de cette 16^e édition du Festival du Court-Métrage, 500 élèves des collèges et lycées de Fréjus et Saint-Raphaël ont pris part au vote et décerné le nouveau prix "Forum Julii".



Sélectionnés parmi 500 candidats, les réalisateurs et auteurs des 13 courts-métrages en compétition, se sont rassemblés autour du Président du Jury, Daniel Prévost.

à Fréjus, et des lycées Camus, Gallieni et Saint-Exupéry, en classes de 3^e et de 1^{ère} qui ont visionné les films en lice dans la sélection Hermès, délibéré et voté pour attribuer le prix "Forum Julii" à "Her name is crazy" de Loïc Paillard et Arnaud Sadowski.

Gros plan sur les lauréats

Les spectateurs ont pu quant à eux voter après chaque séance, et comme les années précédentes, attribuer le Prix du Public. L'occasion dans la sélection Hermès pour Loïc Paillard et Arnaud Sadowski de faire un doublé, leur court-métrage "Her name is crazy" ayant aussi été plébiscité par le public. Dans le cadre de la sélection Aurélia, le Prix du Public a été attribué au réalisateur Jérôme Debusschere pour "Le robot des étoiles".

Le jury, présidé par l'acteur et humoriste Daniel Prévost et composé de personnalités et professionnels du monde du cinéma, a quant à lui, décerné le Prix qui lui est dédié à "Trotteur" de Francis Leclerc et Arnaud Brisbois dans la sélection Hermès et à "Cuando sea grande" de Jayro Bustamante pour la sélection Aurélia. L'Adjointe à la culture Françoise Cauwel a remis le Prix de la Ville au britannique John Maclean pour "Pitch Black Heist" dans la sélection Hermès et à la réalisatrice Mounia Meddour pour "Edwige" dans la sélection "Aurélia".

Rencontre avec le 7^e Art

Plus qu'une séance de cinéma, le Festival du Court-Métrage est chaque année l'occasion d'une rencontre avec le 7^e Art et celles et ceux qui le font vivre. Piloté par l'Office de Tourisme en partenariat avec l'agence du Court-Métrage, le magazine Bref et le conseiller audiovisuel Didier Carretero, la 16^e édition a tenu toutes ses promesses. Cinéphiles et amateurs se sont ainsi retrouvés avec plaisir autour de l'invitée d'honneur Jeanne Labrune, réalisatrice et scénariste, venue dédicacer ses livres, mais aussi avec émotion autour de l'hommage en images rendu à Claude Pinoteau récemment disparu et président du jury en 2010.

En bref...

Année scolaire 2013/2014 : inscriptions du 18 mars au 5 avril

Pour l'année scolaire 2013/2014, les inscriptions des enfants nés en 2007 rentrant en classe de CP, ainsi que des enfants nés en 2010 rentrant en 1^{ère} année de maternelle, se dérouleront du 18 mars au 5 avril selon le calendrier suivant :

- du lundi 18 au vendredi 22 mars pour les enfants nés en janvier, février, mars et avril,
- du lundi 25 au vendredi 29 mars pour les enfants nés en mai, juin, juillet et août,
- du mardi 2 au vendredi 5 avril pour les enfants nés en septembre, octobre, novembre et décembre.

Pour toute inscription, pensez à vous munir des pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile (original et

photocopie) de moins de 3 mois : factures EDF, eau, Telecom, Bail, etc. Les factures de téléphone mobiles ne sont pas acceptées.

- Pour les parents hébergés chez une tierce personne : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant (factures EDF ou eau) avec une attestation d'hébergement, ainsi que le récépissé PTT.
- Le Livret de Famille (original et photocopies des pages des parents et enfants)
- En cas de divorce ou de séparation : le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (original et photocopie).
- Un certificat de vaccinations délivré par le Service des Vaccinations (sis dans les locaux de la Direction de l'Enfance et de l'Education), sur présentation du carnet de santé et des photocopies des pages des

vaccins, du Livret de Famille et du justificatif de domicile.

- Un certificat médical d'aptitude à la collectivité délivré par le médecin, uniquement pour la première inscription en maternelle.
- Un certificat de radiation si changement d'établissement scolaire.

A noter :

- Le certificat de radiation n'est pas nécessaire pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.
- Si le changement d'école fait suite à un déménagement, fournir les mêmes pièces.
- A compter de début mars, retrouvez les dossiers et la liste des pièces à fournir pour les inscriptions au guichet de la Direction de l'Enfance et de l'Education et sur le Portail

Famille du site internet de la ville, www.ville-frejus.fr

Aucune inscription ne sera prise si le dossier n'est pas complet.

Il est possible de procéder dans le même temps à l'inscription à la cantine scolaire, à la garderie, à l'étude surveillée et également aux accueils de loisirs (ALSH). Pour ce faire, un dossier à compléter est disponible à la Direction de l'Enfance et de l'Education. Ce dossier, ainsi que la liste des pièces à fournir, sont téléchargeables sur le site internet de la ville, www.ville-frejus.fr

Direction de l'Enfance et de l'Éducation

Place Mangin – "Le Florus" Bât. C
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00
Tél. : 04 94 17 66 89



INAUGURATION

“L'Allée des Hironnelles” prend son envol

Tout un chacun n'a pas manqué de remarquer depuis juin dernier la métamorphose du Géant Casino de Fréjus situé près de la base nature. Il a en effet fait l'objet d'une extension qui a permis l'ouverture dans sa galerie commerciale de près de 25 boutiques supplémentaires. Désormais centre commercial d'envergure de notre territoire, il s'est doté d'une nouvelle signalétique et d'une identité visuelle rénovée et rajeunie fondée sur des couleurs vives qui valorisent les matériaux choisis pour réaliser l'extension, à l'instar du bois. Parce qu'à nouvel établissement, nouveau nom, les dirigeants du groupe Mercialys, qui en est propriétaire, ont lancé avant et pendant les travaux un appel à leur clientèle pour choisir le nouveau nom du centre commercial. C'est ainsi qu'a été retenu “Allée des Hironnelles”.

Le 22 janvier dernier, le Maire de Fréjus Élie Brun et de nombreux élus de la Ville étaient présents aux côtés des

gestionnaires de l'établissement à l'occasion de son inauguration officielle. La municipalité s'est réjouie et félicitée des retombées économiques que l'extension “Allée des Hironnelles” a d'ores et déjà eues, et ne manquera pas de continuer à générer, sur le territoire de notre commune. Dès le lancement de sa réalisation, ce sont 10 entreprises qui ont été mobilisées durant le temps du chantier, dont la moitié locales. L'implantation de nouvelles enseignes de mode, bijouterie, lingerie, chaussures, optique, restauration, chocolats, etc, a quant à elle favorisé la création de 80 nouveaux emplois pérennes sur le site. Un partenariat avait d'ailleurs été mis en place avec les administrateurs et acteurs économiques locaux concernés pour pourvoir à ces emplois (cf. Fréjus Infos n° 72, Septembre 2012). En fonctionnement depuis plus de six mois, l'Allée des Hironnelles a d'ores et déjà pris son envol !...



Élie Brun, entouré de son Adjoint à l'Économie Jean-Claude Tosello et du Directeur Général de Mercialys Vincent Rebillard, a inauguré “l'Allée des Hironnelles”.

DANSE

Un dimanche au “Forum”...

Dimanche 20 janvier, le public avait rendez-vous à 17h00 dans la salle Gounod du Théâtre Le Forum avec le danseur et chorégraphe espagnol Marco Flores. A l'invitation de l'équipe du théâtre sous l'égide de son Directeur Michel Perrault, nombreux sont ceux qui sont

arrivés en avance pour profiter dans le hall du Forum d'une mise en bouche conviviale autour de tapas et d'une animation musicale rythmée aux tonalités latines. Un prélude original pour se mettre dans l'ambiance d'un spectacle voué au flamenco. Venu à la danse en autodidacte, Marco Flores a complété ses acquis auprès de grands noms tels que Javier Latorre, Antonio Canales ou encore Javier Baron. Sa passion, conjuguée à son talent, lui ont valu de décrocher depuis 2007 de nombreux Prix, qui font de lui aujourd'hui l'étoile montante de la danse flamenco. Entouré de femmes, et notamment de la grande prêtresse des palmas Ana Romero, il a livré au public sa vision du flamenco, entre tradition et modernité. Un dimanche au “Forum”, haut en couleurs et en émotions !...



En bref...

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

Vous venez d'emménager à Fréjus ? La Conseillère Municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de notre ville.

Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h

Hôtel de Ville - Place Formigé

Renseignements : 04 94 17 67 91

Le C.C.A.S. vous informe

- La traditionnelle réception des Noces d'Or, de Diamant et de Platine, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale pour les couples fréjusiens célébrant respectivement 50, 60 et 70 ans de mariage, se déroulera le **dimanche 17 mars 2013**. Les couples mariés en 1943, 1953 et 1963 qui souhaitent y participer doivent s'inscrire auprès du C.C.A.S. du **lundi 20 février au vendredi 8 mars 2013**, de 9h00 à 16h00. Pensez à vous munir du livret de famille, des pièces d'identité des époux, d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition ou de non imposition 2011.

- Le Centre Communal d'Action Sociale organise pour les personnes de 73 ans et plus, un thé dansant le **jeudi 21 mars 2013** de 14h30 à 17h30 (Salle Le Bateau à Port-Fréjus). Pour y participer, il faut vous inscrire auprès du C.C.A.S. du **lundi 4 mars au vendredi 16 mars 2013**, de 9h à 17h. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre dernier avis d'imposition.

Centre Communal d'Action Sociale

305, avenue Aristide Briand - Bât. Le Kipling
Tél. 04 94 17 66 20

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) auront lieu **du 4 au 8 mars 2013**. Ces collectes sont gratuites et sur inscriptions. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage des bennes.

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus

Tél. : 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : soumis à déclaration jusqu'au 31 mars

Jusqu'au 31 mars, l'incinération des végétaux coupés est soumise à déclaration en mairie. Le formulaire peut être retiré au Service municipal Forêt, ou téléchargé sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement, onglet Valorisation et Préservation / Service municipal de la forêt. Les feux de cuisson quant à eux sont autorisés sans déclaration jusqu'au 31 mai.

Renseignements : Service municipal Forêt

Base Nature François Léotard

Tél. : 04 94 51 97 76

PATRIMOINE

La riche histoire de la Villa Aurélienne

Telle un palais palladien, la Villa Aurélienne se dresse fièrement du haut de son parc de 23 ha, sur la Vallée du Reyran et le centre-ville.

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1989, ainsi que son parc également protégé en tant que site naturel depuis 1964 et 1966, la Villa Aurélienne domine de sa butte depuis plus d'un siècle la vallée du Reyran, le vallon de Valescure et le cœur de ville. De lieu de villégiature prisé à espace municipal d'exposition, plongée dans l'histoire de ce fleuron du patrimoine fréjusien...

"Le Château Aurélien, véritable palais de marbre situé sur un sommet d'où l'on a des vues enchanteuses, et où l'on est entouré de joies maritimes de la plus rare beauté. C'est une habitation vraiment remarquable". Ainsi Eugène Rouart, le fils du peintre Henri Rouart décrivait-il la Villa Aurélienne dans une missive adressée à son ami André Gide en 1896.

Un palais d'inspiration palladienne

Il est bien vrai que la Villa Aurélienne se remarque : du haut de sa butte, à 1 kilomètre du centre, au nord-est de Fréjus, elle domine un parc de 23 ha à la végétation méditerranéenne. Selon les archives cadastrales, le "château Aurélien" est construit en 1889 pour James Hiscutt Crossman, riche héritier d'un brasseur londonien sur les plans de l'architecte Henri Lacreusette, à qui l'on doit également de nombreuses villas à Saint-Aygulf et Saint-Raphaël. Pour cet ouvrage qui l'enthousiasme, Lacreusette s'inspire largement de l'architecte italien Palladio qui a marqué la Renaissance. Ainsi, ses galeries superposées de colonnes en marbre ou en calcaire rappellent le palais Chiericati à Vicenza en Vénétie qu'il a conçu à l'époque de la Renaissance. L'empreinte palladienne se retrouve également dans les baies cintrées, appelées serliennes, et dans les travées latérales. Construction prestigieuse et sans doute la plus grande villa de Fréjus et Saint Raphaël, la Villa Aurélienne, qui doit son nom à la proximité de la via Aurélia, compte 79 ouvertures imposables et couvre 1700 m² répartis sur deux étages. Au rez-de-chaussée les sols sont en marbre noir et en marqueterie de bois fruitier qui caractérisent aussi toutes les portes de la bâtisse. Dans le parc se perçoivent toujours les balustrades des promontoires, les ponts et les miroirs d'eau, ainsi que trois édifices d'inspiration

orientale. Parmi les pins parasols, les chênes verts, les chênes-lièges, les oliviers, les cyprès de Provence, le myrte, les arbousiers s'érigent les vestiges de l'aqueduc de Mons qui alimentait Fréjus en eau à l'époque romaine.

Des propriétaires prestigieux durant un siècle

Vivant au-dessus de ses moyens, l'héritier à l'initiative de la Villa Aurélienne, James Hiscutt Crossman est rapidement contraint de la vendre. La Villa devient alors la propriété de Madame veuve Lepel-Cointet, résidant à Paris, et appréciant comme nombre de ses homologues français et anglais la douceur du climat hivernal de notre région. Elle y mène une vie mondaine, donnant "des fêtes charmantes" et "recevant le Tout-Paris de la Côte d'Azur" comme le relate Le Figaro du 1^{er} novembre 1903. Elle s'en sépare néanmoins vers 1905-1906. La Villa passe alors aux mains d'Henri-Félix Gourio de Refuge, fils du receveur particulier des finances, le marquis Marie George Edgar Gourio de Refuge. La Villa connaît un nouveau propriétaire en 1913 lorsque Charles Cambefort, banquier à Paris, en fait l'acquisition. Au décès de sa veuve en 1934, la Villa revient à leurs deux filles, Germaine et Henriette, puis à la fille d'Henriette, Jacqueline, épouse de Maurice Couve de Murville, Premier Ministre du Général de Gaulle en 1968-69, qui en fera son lieu de villégiature, appréciant tout particulièrement y prendre soin des arbres.

Propriété de la Ville depuis 1988...

Devenue propriété de la municipalité de Fréjus en 1988, la Villa a été rénovée dans son style architectural d'origine sur le modèle de la Renaissance italienne. Cette délicate rénovation a été menée alors par l'architecte des Bâtiments de France et la Direction Générale des Services techniques de la ville. Réhabilitée afin de la rendre conforme aux normes de sécurité, dans le respect de son architecture, de son passé, de son esprit, la Villa Aurélienne est devenue le lieu d'accueil privilégié des hôtes de la ville. Lieu culturel dynamique, la Villa Aurélienne s'ouvre au public pour des soirées musicales, théâtrales, des salons, des expositions, etc. Une politique consacrée par le label "Arts Plastiques" qui lui a été décerné par le Service Culturel du Conseil Général. Fleuron de notre patrimoine naturel, son parc est lui aussi ouvert au public tous les jours et depuis peu doté d'une signalétique spécifique qui guide vos visites.

L'info en +

Les "Séquences intemporelles" de Nathalie Eno s'exposent à la Villa Aurélienne

Dans la continuité du 16^e festival du court-métrage (lire notre article page 4), Nathalie Eno, photographe de plateau, présente une belle exposition de photographies de cinéma. Portraits d'acteurs et d'actrices, de réalisateurs, instants de tournage, etc. une invitation à passer derrière la caméra pour lever un peu le voile sur les mystères d'un film. Faisant sienne la citation d'Edouard Boubat, Nathalie Eno explique : "Pour me faire oublier, je disparaiss dans mes photos". Côtéant les plateaux de cinéma depuis 25 ans à la fois proche des acteurs comme du réalisateur, elle est au cœur du film et sait s'adapter et composer avec les plans conçus pour la caméra en mouvement. Elle est "aux aguets" selon Michel Piccoli, pour être au plus près de la réalité, de la lumière, de l'ambiance du film, et rend compte de ce qui s'y passe. Elle fait l'image de chaque scène et capture ainsi les instants qui s'échappent, les rendant uniques. Elle utilise souvent le zoom, rarement de filtres, fait peu de retouches pour que ses photographies soient au plus près de l'atmosphère du plateau de tournage.

Exposition jusqu'au dimanche 3 mars 2013 - Villa Aurélienne, avenue du Général Callies
Tous les jours, sauf le mardi, de 14h30 à 17h30

Rénové dans son esprit d'origine, l'intérieur de la Villa n'est pas sans rappeler La Belle Epoque.



Saint-Aygulf - RN98, pont sur l'Argens

Enlèvement d'embâcles

avant études et travaux !



Une opération similaire avait été organisée fin mars dernier, orchestrée par le Siacia - Syndicat intercommunal d'Aménagement du cours inférieur de l'Argens - et menée par une trentaine de personnes de la Sécurité civile de Brignoles. Cette première avait permis à l'époque de dégager quelque 50 m³ de débris et autres déchets végétaux amenés là à l'occasion des précipitations exceptionnelles de novembre 2011.

Et Paul Mourier, prédécesseur de Laurent Cayrel en qualité de Préfet du Var, était venu en personne s'enquérir de la complexité d'un tel chantier, "entre urgence de la situation face à la survenance possible de nouvelles fortes précipitations et, par voie de conséquence, une arrivée de débris supplémentaires, et difficulté d'agir minutieusement pour éviter que cet embâcle ne se désagrège totalement et brusquement et que les débris ne se dispersent sans aucun contrôle vers l'embouchure de l'Argens toute proche".

Le Siacia gère l'enlèvement des embâcles, le Conseil général entreprendra des travaux

Et le problème est rendu plus complexe encore du fait de la présence d'un musoir métallique "en forme de pointe" (voir visuel ci-dessus) à l'extrémité d'une des piles du pont, qui engendre un amoncellement de ces mêmes déchets, à 5 m de profondeur. Amoncellement sous-marin sur lequel viennent ensuite d'autres débris charriés par les eaux

lorsque de fortes pluies viennent gonfler l'Argens bien en amont.

Aussi, "de nouveaux chantiers similaires pourront être menés mais il convient avant tout de veiller à éliminer le "piège" sous-marin", concède Gérald Soccoja, conseiller municipal en charge des espaces naturels et lacustres. C'est ce qu'est parvenu à obtenir le Siacia comme le confie Frédéric Harivel, secrétaire général du syndicat. "Le Siacia s'est engagé à mener ce présent chantier d'enlèvement, le Conseil général du Var s'engageant parallèlement sur des travaux de réfection de l'ouvrage. Lesquels travaux permettront précisément à l'avenir de ne plus connaître ce double amoncellement, sous-marin et en surface. Des études seront entreprises à ce titre par l'instance départementale durant cette année 2013."

D'autant qu'à chaque fois, la facture est lourde pour le syndicat intercommunal, "une vingtaine de milliers d'euros en l'occurrence, tant pour ce présent chantier - où une entreprise privée a été mandatée - que pour le précédent, où toute la logistique pour loger et nourrir les personnels de la sécurité civile était restée à la charge du Siacia".

Pour l'heure en tout cas, c'est donc à l'entreprise locale "Action travaux environnement" (ATE) qu'avait été confié ce chantier - mené au tout début 2013 - et celle-ci a déployé d'importants moyens (barge spécialement aménagée, grue de levage) pour extraire quelque 350 m³ de bois.

Relations sociales avec les quartiers

Afin de renforcer la politique de proximité souhaitée par le maire, Lisiane Segond, conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, tient des permanences, de 16h à 18h, les jours suivants :

- **lundi 4 février et lundi 4 mars :** quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie centrale)
- **mardi 5 février et mardi 5 mars :** quartier CAÏS (mairie annexe de Cais-centre)
- **lundi 11 février et lundi 11 mars :** quartier VILLENEUVE (centre social des Tournesols)
- **mardi 12 février et mardi 12 mars :** quartier BELLEVUE (salle de l'association)
- **jeudi 14 février et lundi 14 mars :** quartier de L'AGACHON (centre social ERA)
- **lundi 18 février et mardi 19 mars :** quartier TOUR de MARE (maison de quartier, bureau de la police municipale)
- **mercredi 20 février et lundi 25 mars :** quartier LA GABELLE (mairie annexe, salle Tassan)
- **jeudi 21 février et jeudi 28 mars :** quartier SAINTE-CROIX (centre social de Sainte-Croix)

En savoir +

Permanences des élus : www.ville-frejus.fr, onglet "mairie - permanences des élus"

Centre historique : réfection de l'enrobé rue de l'Aqueduc

L'entreprise Veolia avait procédé courant 2012 au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées rues du Théâtre romain et de l'Aqueduc, dans le centre historique. Des premiers travaux de finition consistant en une réfection de la chaussée avaient concerné la rue du Théâtre romain. Tout récemment, au début 2013, un enrobé tout neuf a été posé sur une bonne moitié de la rue de l'Aqueduc.





Port-Fréjus

Ça tourne pour le giratoire alors que les premiers bateaux rentrent au port...

Les feux tricolores, qui marquaient l'intersection au croisement de l'avenue de Provence et de la rue Roger-Louis, ont vécu ! Depuis le début de l'année en effet, le nouveau giratoire qui marquera le terme du projet d'extension de Port-Fréjus a été livré aux automobilistes et autres usagers de l'avenue.

Attention toutefois, l'on est encore dans une phase provisoire, avec voies de circulation réduites et autres barrières de chantier.

Les premiers bateaux à bon port !

"D'ici à la pose des enrobés définitifs sur le giratoire et ses abords, mais également tout ce qui concerne les espaces verts et ultimes petites finitions, je pense qu'il convient de compter encore deux bons mois de travaux, précise Luc Fontaine, directeur des grands projets en mairie de Fréjus, précisément en charge de ce

dossier de l'extension du quartier. *Disons que fin mars, courant avril, cette partie du chantier sera effectivement complètement achevée.*"

Et c'est même le projet dans son ensemble qui sera alors sur le point d'être terminé. Pour l'heure, si les premiers bateaux ont investi leur nouveau lieu de repos dans le second bassin, des aménagements - sur les quais, au niveau des passerelles... - restent à finaliser, dépendants qu'ils sont de l'avancée des travaux des programmes immobiliers.

De ce côté-là en effet, chaque chantier avance sereinement, chacun à son rythme en fonction des degrés d'avancement.

Ainsi le Nauticéa a débuté ses aménagements d'intérieur, alors que d'autres projets en sont au terrassement, au battage des palplanches, voire au stade de fond de fouilles en ce qui concerne le futur établissement de jeux...

Capitou - Pôle Jean-Louis en bref..

• Veolia eau déménage de De Lattre au pôle d'excellence

L'agence Var-Estérel (CMESE) de Veolia eau a récemment déménagé. La Compagnie méditerranéenne d'exploitation des services d'eau a quitté ses bureaux de l'avenue De Lattre de Tassigny pour s'installer au cœur du pôle d'excellence au Capitou.

"Notre position ici, au pôle d'excellence, à proximité de l'autoroute entre autres, correspond mieux à notre activité que la précédente en cœur de ville, assure Philippe Chaniol, directeur d'agence. Tant pour nos camions et autres engins que pour nos déplacements vers Nice ou Toulon. La municipalité et M. le Maire ont d'ailleurs complètement adhéré à cette idée."

Au pôle Jean-Louis, une quarantaine de personnels de la direction, du bureau d'études et de l'administratif a donc investi ses nouveaux locaux début janvier. Rappelons que la CMESE gère l'eau et



l'assainissement des communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune, Puget et Le Muy, la distribution d'eau potable sur Bagnols et la production d'eau potable avec le SEVE (Syndicat de l'eau du Var-est). À noter que les coordonnées téléphoniques et mail n'ont pas changé, seule l'adresse postale étant modifiée.

Veolia eau - Agence Var Estérel :
77 via Nova - BP9 - 83600 Fréjus
Tél. 04 94 17 64 02

• Le Team SMG de Philippe Gache brille sur le Dakar 2013 !

Terminer un "Dakar", le rallye-raid aujourd'hui expatrié en Amérique du Sud, est déjà en soi une victoire. Alors, amener tous ses équipages engagés à l'arrivée, compiler une 6^e place au classement scratch final pour le Haval Great Wall 4x4 de Sousa et Ramalho), une victoire de catégorie (succès en 2 roues motrices essence pour le duo Chabot-Pillot, 7^{es} du général final) et, cerise sur le gâteau, remporter une 1^{ère} victoire d'étape grâce à Guerlain Chicherit et Jean-Pierre Garcin (8^{es} scratch), Philippe Gache, patron du Team SMG, n'en espérait certainement pas tant au moment de s'élancer de Lima au début janvier...

Quinze jours plus tard pourtant, à l'arrivée dans la capitale chilienne, c'est bien le palmarès dont pouvaient se targuer les cinq véhicules engagés (trois buggies,

deux Great Wall) par l'équipe fréjusienne, dont les ateliers sont installés depuis plus de 4 années au pôle d'excellence Jean-Louis. Une formidable récompense pour Philippe Gache, ancien pilote, qui construit et développe ses propres prototypes (des buggies deux roues motrices) depuis plusieurs années maintenant...



Guerlain Chicherit et Jean-Pierre Garcin ont offert une 1^{ère} victoire d'étape sur le Dakar au buggy du Team SMG de Philippe Gache, conçu au pôle Jean-Louis au Capitou

© Photo J.C. Maindru - A.S.O.

Saint-Aygulf

Pont de la Galiote, première étape : une passerelle pour la piste cyclable !



On y est : les travaux d'encorbellement du pont de la Galiote, à l'entrée est de Saint-Aygulf, sont sur le point de débuter. Un chantier mené par le Conseil général du Var et visant à conforter l'ouvrage d'une part, à y renforcer la sécurité pour tous les usagers d'autre part. Comme évoqué dans un précédent magazine (Fréjus Infos n°75, décembre 2012), ce projet sera mené en deux temps. Si le côté aval du pont sera traité à partir de l'automne prochain,

la première étape, dès ces prochains jours, concernera la partie amont, côté motel et étangs de Villepey. Dans un contexte délicat, compte-tenu de contraintes techniques mais encore fonctionnelles et environnementales, la démarche conceptuelle des techniciens de l'instance départementale a été de préserver au maximum l'ouvrage tel qu'il se présente aujourd'hui. Un élargissement - d'une largeur de 3 mètres - sera réalisé sur ce côté aval,

qui accueillera la future piste cyclable. Celle-ci se matérialisera par une passerelle métallique, fixée sur des éléments de charpente en béton, appelés chevêtres, lesquels s'appuieront eux-mêmes sur les piles du pont. Une intervention de fait très peu perceptible, et uniquement depuis les rives des étangs à l'amont du pont (visuel ci-contre).

Une première phase conclue pour cet été

S'il est à noter que le parking attenant au pont de la Galiote sera condamné dans sa fonction initiale, puisqu'y seront entreposés les matériaux et préfabriqués les éléments évoqués précédemment, la circulation routière ne sera en revanche impactée en aucune manière durant l'intégralité de cette première phase de travaux.

Au final, un revêtement en béton plus une résine de surface seront ensuite apposés sur cette piste cyclable, laquelle, pour des raisons évidentes de sécurité, sera séparée de la chaussée par une barrière de protection de type B.N.2, habillée de lattes horizontales de bois. Cette première phase est amenée à s'étendre jusqu'à l'approche de l'été, les dernières semaines ne concernant

plus néanmoins que des travaux de finition.

La deuxième étape concernera, côté mer, la réalisation d'un trottoir pour les piétons, une reprise de la chaussée et l'ensemble des finitions, dont la mise en lumière de l'ouvrage (éclairage routier, mise en valeur de la structure du pont).

Rendez-vous...

... le jeudi 7 février, 18h, salle Charles-Denis pour une réunion publique d'information en présence d'Elie Brun

Le jeudi 7 février, à 18h, salle Charles-Denis de la mairie annexe de Saint-Aygulf, Elie Brun, maire de Fréjus, vice-président du Conseil général du Var, invite les habitants de Saint-Aygulf et toute autre personne intéressée à une réunion publique d'information concernant les travaux d'encorbellement du pont de la Galiote.

Des techniciens du Conseil général, en charge de ce dossier, seront là pour présenter le projet en détails et répondre aux questions du public.

Bain du 1^{er} de l'An : dans la joie et la bonne humeur



Traditionnellement, le Syndicat d'initiative de Saint-Aygulf invite les courageux et ceux qui n'ont pas trop fêté l'arrivée de la nouvelle année à venir partager un moment de convivialité à nul autre pareil, à travers le bain du 1^{er} de l'An, plage de la Galiote. L'année 2013 n'a pas dérogé à cette tradition, même s'ils n'étaient "que" 50 courageux environ, "contre 70 à 80 d'autres années", confie Patrick Lieugaut, président du Syndicat d'initiative, "une affluence amoindrie par les conditions climatiques et une pluie fine qui ont amené certaines personnes à penser que la manifestation pouvait être annulée". Il n'en a bien sûr rien été et 50 baigneurs, de 2 à plus de 80 ans, n'ont pas hésité à braver un air relativement frisquet (9°) et, du coup, une eau un peu plus chaude (11°). Et rendez-vous est d'ores-et-déjà donné le 1^{er} janvier... 2014 !

Une fresque d'Alanpéo repousse les murs du Syndicat d'initiative !

Quoi de mieux pour les presque 80.000 visiteurs qui franchissent chaque année la porte du Syndicat d'initiative, que d'avoir immédiatement un aperçu du quartier aygulfois !...

La fresque réalisée par l'artiste varois - installé à Bormes-les-Mimosas et spécialiste des décors muraux, il en compte environ 300 à son actif depuis son premier en Allemagne en 1971 -, à l'intérieur même de la structure aygulfoise, présente nombre d'aspects touristiques de la station balnéaire. Du parc Areca aux calanques du Chemin des Douaniers, en passant par les étangs de Villepey, l'artiste apporte un formidable clin d'œil sur ce quartier chéri de ses habitants ! L'idée est "venue", raconte Patrick Lieugaut, président du Syndicat d'initiative, lors d'une visite d'une exposition d'Alanpéo précisément. "Puisque nous avons l'intention de repeindre les murs de l'établissement, pourquoi ne pas le faire à la manière d'Alanpéo à la faveur d'un décor mural ?... Cette fresque, peinte gratuitement par l'artiste, a demandé pas moins de 75 heures de travail, et a été réalisée en peinture acrylique de ravalement".

Et, dernier avantage, cette carte postale en forme de trompe-l'œil donne l'impression d'avoir agrandi l'intérieur du Syndicat d'initiative. De quoi accueillir plus de touristes encore !?...

À noter qu'Alanpéo a ouvert un show-room, quartier du Bazar à Bormes, ouvert sur RV (contacts - Tél. 06 99 73 58 91, wall-stories@yahoo.fr, www.wall-stories.com)

Syndicat d'initiative de Saint-Aygulf :
www.saint-aygulf-tourisme.fr - Tél. 04 94 81 22 09



À sa manière, Mireille de Stefano, adjointe au quartier de Saint-Aygulf, a apporté la touche finale à l'œuvre d'Alanpéo, sous l'œil amusé de l'artiste lui-même et du maire de Fréjus, Élie Brun

Cœur historique

La rue Sieyès s'apprête à faire peau neuve !

Le cœur historique de Fréjus demeure une priorité dans le vaste programme d'aménagement et de réhabilitation mené par la municipalité. D'importants investissements ont déjà été engagés ces dernières années dans cette optique, les efforts les plus conséquents s'étant portés sur les entrées de centre-ville, entièrement redessinées pour s'avérer aujourd'hui quasi méconnaissables. Ces deux prochains mois verront une nouvelle étape dans le calendrier de réhabilitation du cœur historique, avec une totale réfection de la rue Sieyès.

Accroître l'attractivité du cœur historique de Fréjus, tel est le souhait du premier magistrat, Elie Brun, comme celui-ci l'a encore affirmé à plusieurs reprises en fin d'année passée, notamment à l'occasion d'un rassemblement des 10 conseils de quartiers de la ville.

Le prochain objectif de ce projet d'aménagement consistera, dès début mars, en une totale rénovation de la rue Sieyès, l'une des principales artères commerçantes entièrement piétonnes du centre fréjusien.

Une concertation continue avec les commerçants

Un élément justement pris en compte par la municipalité, de multiples réunions ayant eu lieu à ce titre avec les commerçants concernés pour limiter au maximum l'impact durant la phase de travaux.

Ceux-ci ont ainsi débuté dès ces premiers jours de février, immédiatement après la Grande Braderie commerciale des 31 janvier et 1^{er} février, organisée par l'AFCC - Association Fréjus-centre des commerçants.

Le premier mois de travaux sera consacré au renouvellement du réseau d'eau potable, puis le compte à rebours sera ensuite lancé dès début mars pour apposer un nouveau revêtement sur l'ensemble de la rue Sieyès, depuis la bijouterie place Formigé jusqu'à la rue Jean-Jaurès.

La Bravade en ligne de mire

L'objectif est effectivement que ce chantier de rénovation soit terminé à la mi-avril pour que la rue Sieyès arbore son nouveau cachet à l'occasion de la Bravade, du 19 au 22 avril.

Durant ces deux phases, la mairie dépêche des personnels pour faire l'interface entre les entreprises intervenantes et les commerçants, Yves Verdier tout d'abord, responsable de la gestion voirie pour les travaux de renouvellement de réseau, puis Stéphane Vaillant du bureau d'études des travaux ensuite, lorsque sera abordée la rénovation elle-même.

Dans un contexte économique difficile, le maire et la municipalité ont bien conscience que les commerçants concèdent ici un effort important. Lequel

permettra néanmoins dès le terme des travaux de redynamiser et améliorer le cadre de vie du quartier.

Utilisation de matériaux facilement renouvelables

En ce qui concerne l'opération même de réhabilitation de cette artère, "le profil en V sera conservé et redessiné, explique-t-on au bureau d'études de la ville de Fréjus. Avec un caniveau central qui permettra de recueillir les eaux de ruissellement (voir visuel ci-dessous). Perpendiculairement à ce caniveau seront posées des dalles de matière similaire, du béton sablé, qui délimiteront des calepinages de 25 à 30 m² en enrobé rouge".

Cette option des calepinages permettra notamment d'intervenir sur ces zones ou de pouvoir les refaire en totalité dans le cas d'interventions ponctuelles. Il en va de même pour le matériau utilisé.

D'autres aménagements interviendront dans les mois et années à venir afin de poursuivre la mise en valeur globale de l'ensemble des espaces publics et améliorer l'attrait du cœur historique.

Les infos en +

Les escaliers entièrement refaits places du Docteur Calvini et Paul-Albert-Février

Un autre chantier d'embellissement interviendra dans le cœur historique de Fréjus en ce premier semestre 2013. Les dates de ces travaux ne sont certes pas encore arrêtées, mais la réfection des escaliers situés, du côté de la place Calvini d'une part, sur la place Paul-Albert-Février d'autre part, est quant à elle d'ores-et-déjà actée. Vous retrouverez de plus amples informations sur ces travaux de rénovation dans votre magazine municipal dès la tenue de ce chantier fixée...

Angle Verdun-Vadon : la placette provençale terminée



Riverains et passants avaient bien évidemment remarqué les travaux à l'entrée ouest du cœur historique, précédemment évoqués dans ce magazine municipal (n°74, nov. 2012). À l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue Henri-Vadon ont été démolis deux anciens bâtiments communaux pour laisser place à un espace piétonnier de 350 m². Agrémentée d'arbres et autres bacs fleuris, équipée de mobilier urbain, cette placette provençale ouvre une large et nouvelle perspective sur la porte des Gaules et le square attenant.

Brocante du vendredi : déplacée vers la place Clémenceau au 1^{er} mars

La traditionnelle brocante du vendredi, face à la place Paul-Albert-Février, déménage et prendra place, à compter du 1^{er} mars prochain, sur la place Clémenceau.

En entrée de ville, face à l'office de tourisme, la manifestation à l'initiative de Danièle Simon, espère conquérir un public plus nombreux, à l'instar de son homologue aygulfoise, devenue un rendez-vous particulièrement prisé chaque jeudi sur la place de la Poste.



Un caniveau central, des dalles apposées perpendiculairement et un calepinage de 25 à 30 m² rempli d'enrobé rouge, telle sera la nouvelle physionomie de la rue Sieyès pour la Bravade (19-22 avril) : ces travaux entrent dans le cadre du projet de rénovation du cœur historique mené depuis plusieurs années maintenant



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Projet MARIE en action pilote

Projet européen issu lui-même du programme européen MED, MARIE a pour ambition de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments, logements et équipements, c'est à dire une rénovation intégrant les critères de développement durable. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique énergétique de la Ville de Fréjus, déjà fortement engagée dans le programme "AGIR pour l'Energie", qui travaille de concert avec la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) à l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) exemplaire, dont la réhabilitation de l'habitat est un des enjeux. Une motivation suffisante pour se joindre au projet et compter parmi les territoires de l'expérimentation. Explications.

Signataire de la Convention des Maires pour une énergie locale durable à l'automne 2011, la Ville de Fréjus poursuit son action environnementale en devenant, en partenariat avec la CAVEM, territoire d'expérimentation du projet MARIE.

Un diagnostic, des solutions

La participation des collectivités au projet MARIE fait suite au diagnostic réalisé par la Région en matière de rénovation, et tout particulièrement de rénovation énergétique. Celui-ci a ainsi permis d'identifier les opportunités et menaces du côté de l'offre comme de la demande, l'offre étant portée par les acteurs de la filière "rénovation", et la demande étant émise par bailleurs et particuliers. Il ressort également de cette analyse régionale que le rythme des rénovations est globalement sur le territoire plutôt moins bon qu'ailleurs, et que les entreprises artisanales sont encore peu mobilisées et peu formées à la rénovation énergétique en particulier. L'analyse régionale a aussi mis à jour les barrières structurelles, techniques ou économiques qui constituent un frein à la rénovation. Travaux trop longs, trop coûteux ou occasionnant de trop fortes nuisances en site occupé, sont autant de raisons pour particuliers et bailleurs de "remettre à plus tard".

Face à ces constats, le projet MARIE se propose de mettre en place des actions pilotes pour dépasser l'ensemble de ces freins et favoriser la rénovation énergétique. Actions de communication, formation des entrepreneurs, conseils aux particuliers, et encore aides financières régionales, sont autant de solutions envisagées à ce stade pour susciter et amplifier la demande et promouvoir l'offre.

"Rénover plus à Fréjus"

Fréjus se veut un territoire support dans les actions pilotes du projet MARIE qui vont être menées tout au long de l'année 2013. Les cibles de l'expérimentation sont les logements individuels, le petit collectif, et les entreprises artisanales du



bâtiment. L'objet de MARIE est de trouver de nouvelles formes d'argumentaires au regard de la spécificité du climat méditerranéen et dans la valeur "verte" du bien en cas de revente. L'approche "marketing" sera basée sur la motivation à faire des travaux, la dimension énergétique sera présentée comme un plus pour le logement : plus de confort, de bien-être, d'économies. Par exemple, 34% de la facture électrique passe par le toit, il est donc important de ne pas négliger l'isolation des combles. Les travaux les plus ambitieux se verront soutenus par des aides financières spécifiques, complémentaires aux aides de droit commun. Les entreprises artisanales se verront proposées une meilleure coordination des travaux de rénovation énergétique par la mise en avant de tous les acteurs (publics, institutionnels et privés). L'Espace Info Energie Var Est, signataire d'une convention avec la ville de Fréjus, le service urbanisme seront également des acteurs-relais du projet Marie.

Quels autres partenaires pour le projet MARIE ?

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur intervient comme chef de file du projet Marie sur les volets communication et animation de la partie "demande". Elle permet de coordonner les dispositifs publics, évalue les éventuels freins réglementaires et institutionnels et initie des actions de mobilisation de la maîtrise d'ouvrage sur la rénovation énergétique.

La Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat intervient sur la partie "offre" et le volet entreprises afin de permettre le développement de service aux PME en faveur de la rénovation énergétique.

L'association Effnergie, associée aux groupes de travail scientifique et politique, est l'outil de mutualisation qui permet de faire remonter les enseignements de l'expérimentation au niveau national.

Aux partenaires du projet est également associé un représentant du Plan Grenelle Bâtiment. L'ambition de l'expérimentation est de faire évoluer le cadre régional, national et européen en matière de rénovation énergétique, et concrètement d'orienter les fonds structurels européens dédiés au secteur. Un dossier à suivre...

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

Ceux qui l'ont pu ont eu la chance de profiter des fêtes de fin d'année en famille. Hélas, depuis le réveillon du 31 décembre, un sujet est apparu au premier plan : le manque de lieu de divertissement, pour les jeunes d'abord mais aussi pour toute la population.

Les boîtes de nuit étaient toutes fermées pour cette soirée emblématique. Lorsque les jeunes ont commencé à s'en plaindre, Elie Brun n'a eu qu'une seule réponse : plus aucune boîte de nuit en centre urbain. Et pour les mettre où ? A la Palud, c'est-à-dire en périphérie de la ville et en zone inondable. Comment est-il possible d'être aussi sourd face à la demande légitime de la jeunesse de notre ville et de notre agglomération ?

Ce n'est pas une surprise pour nous que ce désintérêt pour les jeunes, lycéens, étudiants ou jeunes actifs. En effet, nous avons dénoncé depuis longtemps cette politique tournée uniquement vers les plus anciens. Nous ne voulons pas d'une ville dortoir, qui ferait fuir les jeunes. Le manque de lieux de divertissement n'est qu'une facette visible d'une municipalité qui a depuis longtemps délaissé sa politique envers les jeunes.

Quelle politique de l'emploi envers les jeunes très fortement touchés par le chômage à Fréjus ? Quelle politique pour le logement des jeunes ? Quelle politique d'intégration des jeunes dans la vie de la cité ? Quelles manifestations culturelles ou festivités ciblées pour la jeunesse ? Ne cherchez pas une seule réponse à toutes ces questions : il n'y en a aucune.

Pourtant, l'engagement pour la jeunesse n'est pas seulement un devoir social ou moral. C'est également un enjeu économique. Les jeunes représentent un essor potentiel pour notre ville. Bref, c'est l'avenir de notre ville. De plus, les parents que nous sommes ne peuvent se résoudre à voir nos enfants quitter notre ville ou encore se mettre en danger en sortant à des dizaines de kilomètres.

Face à l'urgence nous avons des propositions concrètes :

- Il faut réunir en urgence des assises de la jeunesse fréjusienne. Cela permettra à tous ces jeunes de s'exprimer sur leur ville, leur attente
- Une commission extra municipale doit être mise en place avec l'ensemble des acteurs associatifs, économiques et sociaux de la ville pour prendre des mesures concrètes envers la jeunesse.

Les élus du groupe « Fréjus, c'est chacun de nous ! » - <http://frejuscchacun2nous.over-blog.com/>

Le Groupe Front National n'a pas communiqué de texte dans les délais impartis.

LOGEMENT

Plus qu'une volonté, une priorité

Dans le contexte économique et social tendu de notre pays, le logement est une préoccupation majeure des familles. Soucieux du bien-être des Fréjusiens, le Maire de Fréjus Elie Brun l'a faite sienne très tôt, engageant notre ville dans une politique volontariste en la matière. Cette démarche ambitieuse servie par des outils novateurs et efficaces, n'a qu'un seul et même objectif : aider les ménages aux revenus modestes ou moyens à se loger, en location ou en accession à la propriété, à des prix adaptés à leurs possibilités financières. Depuis 2008, plus qu'une volonté, cette action est une priorité, placée sous l'égide de l'Adjointe déléguée au logement Odile Monéger

Permettre à toutes les familles de trouver un logement adapté à la fois à leurs ressources et à leurs besoins, telle est la ligne de conduite qui guide l'action municipale en la matière. Dans cet objectif, la Ville s'appuie sur des outils performants, et parfois inédits – service municipal du logement, S.E.M. Fréjus Aménagement – qui ont contribué à transformer profondément le visage du parc de logements de notre ville au cours de ces dernières années.

Logement locatif, accession maîtrisée : des outils novateurs et performants à Fréjus

En plus des dispositifs réglementaires existants développés ci-après – Plan Local de l'Habitat, préemption, etc. – la Ville s'est dotée de deux outils qui ont fait la preuve de leur efficacité en faveur de la construction de logements, mais aussi de l'accès des familles à cet habitat aux tarifs maîtrisés, tant pour la location que pour l'achat.

Le service municipal du logement, pionnier en son genre

Créé en 2006 sous l'impulsion du Maire Elie Brun, le service municipal du logement gère au mieux les nombreux dossiers des demandeurs, qu'il écoute, conseille et guide dans leurs démarches. Dédié au logement dans sa globalité, ce service traite non seulement les demandes de logement social, mais aussi les dossiers des actifs qui souhaitent accéder à un logement en "accession maîtrisée".

La S.E.M. Fréjus Aménagement, un outil précieux

Parallèlement au service municipal du logement, la Société d'Economie Mixte (S.E.M.) Fréjus Aménagement voyait le jour dans le même temps avec pour mission de produire des logements pour les actifs, en location aidée à travers les bailleurs sociaux, comme en accession maîtrisée dans tous les quartiers de la ville. Dans ce cadre, elle acquiert, viabilise et aménage des terrains qui sont ensuite



Dans le cadre de l'extension de Port-Fréjus qui comptera 300 nouveaux logements, la municipalité a veillé à ce qu'un tiers d'entre eux soit réservé pour les actifs, à l'instar du "Nauticéa" qui en compte 16 sur 40.

vendus à des opérateurs privés et publics, à des prix permettant de développer des catégories de logements correspondant aux revenus des ménages qui cherchent à se loger. Autofinancée par des capitaux publics et privés, la S.E.M. foncière vient réguler le marché de la vente des terrains à bâtir. Ainsi, entre 2006 et 2012, la S.E.M et la Ville ont permis la réalisation de 281 logements locatifs aidés ou sociaux, et celle de 220 logements en accession maîtrisée.

Logement locatif social : une politique municipale volontariste

Soutenue par un Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) ambitieux renouvelé le 1^{er} juillet 2011, la politique municipale tend à Fréjus à produire 150 logements locatifs sociaux par an pendant 6 ans, dont le financement est géré par la Communauté d'Agglomération. Au service de cet objectif, trois voies :

- en maîtrise d'ouvrage directe par les bailleurs sociaux,
- par des acquisitions en V.E.F.A. (Vente en Etat Futur d'Achèvement aux promoteurs privés),
- par des acquisitions / réhabilitations et conventionnement de logements existants.

Ce P.L.H. détermine également le quota de

logements aidés, fixé dans notre commune à 40% de production maîtrisée (locatif aidé et accession maîtrisée) contre 60% dans le secteur libre.

25% de logements locatifs sociaux réservés dans toute construction de plus de 12 logements

Comme toutes les communes, Fréjus a l'obligation de respecter le quota de 20% de logements locatifs sociaux imposé par la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU). Si elle n'est pas en mesure à ce jour de se plier à cette obligation, notre ville s'est en revanche engagée depuis l'entrée en vigueur de la loi dans une démarche volontariste et ambitieuse pour atteindre ce quota réglementaire d'ici 2020. Au service de cet objectif, une obligation : réserver 25% de logements sociaux locatifs dans toutes les opérations de construction de 12 logements et plus. Ayant toujours atteint les objectifs triennaux fixés par l'Etat, notre ville a fait la preuve de sa bonne foi et de ses efforts en la matière, qui lui ont valu de ne jamais avoir à s'acquitter des pénalités prévues par la loi. En effet, depuis 2003, ce sont pas moins de 878 logements locatifs sociaux qui ont été financés dans le cadre d'opérations neuves ou d'acquisitions-améliorations. Fréjus compte à ce jour 2406 logements locatifs sociaux répartis dans tous ses quartiers.



Aux Chemins de Valescure, l'action de la S.E.M. Fréjus Aménagement a permis la construction de 195 logements, dont 40 locatifs aidés et 35 en accession maîtrisée. Ainsi que la création d'une résidence seniors.

La préemption au service du logement locatif social

Egalement au service de cette politique municipale volontariste, le droit de préemption de la Ville qui permet à cette dernière de se porter acquéreur de tout ou partie de copropriétés anciennes en vue de leur réhabilitation et de la revente des logements ainsi rénovés aux bailleurs sociaux. Mise en œuvre dans les copropriétés Gallieni, Valescure I et II, Les Eucalyptus, Le Provence, Les Fougasses, Le Caracas, La Rose des Sables et Lou Mistralet qui représentent un total de 1775 logements, la Ville est parvenue à reconvertir 270 d'entre eux en logements locatifs sociaux, soit 15% du global.

Des bailleurs sociaux engagés et professionnels

Le parc de logements locatifs sociaux fréjusiens est géré par une dizaine de bailleurs sociaux, dont six se sont installés dans notre ville au cours des trois dernières années, signe de la volonté forte de la municipalité de renforcer l'offre locative sociale. Ainsi, Adoma, Domicil, la Foncière de Logement, la S.F.H.E. (Société Française d'Habitations Economiques), Logirem et la Phocéenne d'Habitations sont venus rejoindre les quatre principaux bailleurs sociaux déjà implantés de longue date à Fréjus, Erilia, le Logis Familial Varois, Toulon Habitat Méditerranée et Var Habitat.

La qualité, une exigence légitime pour l'habitat

Délégitaire des aides à la pierre depuis 2007, la Communauté d'Agglomération, précédemment de Fréjus / Saint-Raphaël, aujourd'hui Var Estérel Méditerranée, agréée et finance les opérations de construction de logements locatifs sociaux. Dans ce cadre, l'obtention de subventions publiques est conditionnée à des critères de qualité des logements. Ainsi, pour toute nouvelle construction, des certifications de type Habitat & Environnement Profil A ou E, Qualitel, délivrées par un bureau d'études agréé par l'Etat sont exigées, de même que des labels énergétiques (BBC Effinergie) garantissant à la fois la qualité des constructions et la maîtrise des charges des futurs locataires, notamment pour les consommations énergétiques. Doivent également être prises en compte les différentes typologies de logements, du T1bis au T5 et les surfaces minimales pour chaque logement. Autant de critères qui garantissent la qualité des logements, au moins aussi précieuse que leur quantité.

Quand le logement locatif social profite de l'accession maîtrisée

Grâce à l'accession maîtrisée à la propriété mise en place à Fréjus par Elie Brun depuis 2006, ils sont aujourd'hui 220 primo-accédants à avoir acquis leur résidence principale. 20% de ces ménages ayant accédé à la propriété ont quitté un logement locatif social, ainsi remis à l'attribution chez les bailleurs sociaux pour satisfaire les candidatures en attente. Un turn-over nécessaire rendu possible par une politique mixte en matière de logement.

La Ville veille à ce que les bailleurs sociaux proposent un habitat de qualité.



En savoir +

Service municipal du logement

187, rue Jean Jaurès

Tél. : 04 94 51 76 46

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00, et accueil téléphonique et sur rendez-vous de 14h00 à 17h00

THÉÂTRE



■ AU THÉÂTRE LE FORUM

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Jacques et son maître

Le 8 février, 20h30

Hommage à Denis Diderot en trois actes - De Milan Kundera

Mise en scène : Nicolas Briançon

Avec : Yves Pignot, Nicolas Briançon, Nathalie Roussel, François Siener, Patrick Palmero, Philippe Beautier, Alexandra Naoum, Sophie Mercier, Hermine Place, Yves Bouquet (distribution sous réserve)

Diderot, Kundera ! Cet hommage au siècle des Lumières français nous rappelle à quel point le théâtre peut être ce moment de plaisir et d'intelligence limpide qui le rend si précieux !

Le Mariage de Figaro

Le 7 mars, 14h30

De Beaumarchais

Mise en scène : François Ha Van

Scénographie : Sarah Heitz-Ménard et François Ha Van

Avec : Guillaume Tagnati (Le Comte Almaviva), Julie Quesnay (La Comtesse Raftel), Nathalie Yanoz (Suzanne), Anne Trémolières (Marceline), Laurent Suires (Antonio), Céline Jorjion (Fanchette), Matila Malliarakis (Chérubin), Sylvain Savard (Bartholo), Jean-Baptiste Guinchard (Basile), Brid' Oison

Amour, jalousie, désespoir, politique... mais aussi rythme et fous rires dans une mise en scène très moderne. Tout Beaumarchais est là avec cependant de nombreux clins d'œil à la société actuelle. Des classiques servis avec cette intelligence pétillante, on en redemande !



■ AU THÉÂTRE DE POCHE

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23



Parle moi d'amour

Les 22 et 23 février, 20h30

Le 24 février, 16h

Une comédie de Philippe Claudel avec Michel Maignan et Joelle Schwartz

Il est minuit. L'heure des vérités.

L'heure que "Lui" et "Elle" ont choisi pour régler leurs comptes. Philippe Claudel, pour sa première pièce, dresse un tableau de notre société et passe en revue tous nos excès : de l'éducation des enfants au mépris de la belle-mère, de l'hypochondrie chez les hommes à la chirurgie esthétique chez les femmes, des faux intellectuels à l'hypocrisie politique, de la liberté sexuelle à la malbouffe...

Incroyablement rythmée et d'une drôlerie irrésistible, cette comédie donne lieu à des formules ravageuses et des tirades épiques. Entrée: 13 €

Six heures plus tard

Les 8 et 9 février, 20h30 - Le 10 février, 16h

De Marc Perrier

Trois heures du matin, une voiture défonce le mur d'une propriété normande et pénètre dans la maison de Gustave, retraité énigmatique. Le jeune conducteur, se trouve en présence d'un vieil homme méticuleux et misanthrope. Intrigue policière, mais surtout affrontement de deux langages et de deux personnages.

À travers des dialogues rapides et serrés, ils se dérobent, se découvrent, alternativement chat et souris, avec vingt rebondissements inattendus...Drôle, vif, cruel et tendre...

Entrée: 13 €

CONFÉRENCES

Université pour tous de l'Est Varois

Maison des Associations, de 18h à 19h30

Le 11 février > "Du sommeil et des rêves"

Par M. De Rouffignac

Le 15 février > "Quelques notes de Valerio Zurlini, cinéaste du tragique amoureux"

Par M. De Reber

Entrée libre

Programme complet : www.ueva.moonfruit.fr

Tél. 04 94 95 16 42

Connaissance du Patrimoine

Maison des Associations, 18h

26 février > "De l'Égypte ancienne à la Sainte Russie - Les icônes",

Par Madame de Buzon

Entrée libre

Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

SOIRÉE CONTÉE

Des histoires de bêtes...

Le 9 mars, 17h

Pour sa deuxième soirée contée de l'année, la compagnie des Paroleux vous invite au "Au pays des bêtes pas si bêtes".

Des histoires captivantes pour le plus grand bonheur des petits...comme des grands !

Attention ! Début de la séance 17h précises.

Salle du Sextant, avenue de Provence - Entrée libre

Renseignements : La Compagnie des paroleux - Tél. 04 94 83 16 89

MUSIQUE & DANSE

Opéra

en direct du Metropolitan Opera de NY

Rigoletto

Le 16 février, 18h55 (direct)

Le 22 février, 14h (redifusion)

Opéra en 3 actes de Giuseppe Verdi

Dirigé par : Michele Mariotti

Mise en scène : Michael Mayer

Chorégraphie : Steven Hoggett

Avec Piotr Beczala (Duc de Mantoue),

Diana Damrau (Gilda) Oksana Volkova

(Maddalena), Zeljko Lucic (Rigoletto),

Stefan Kocan (Sparafucile)

Parsifal

Le 2 mars, 18h (direct)

Le 8 mars, 14h (redifusion)

De Richard Wagner

Mise en scène: François Girard

Avec Katarina Dalayman (Kun dry),

Jonas Kaufmann (Parsifal), Peter Mattei

(Am fartas), Evgeny Nikitin (Klingsor),

René Pape (Gurnemanz)

Ballet du Bolchoï

en direct du Ballet du Bolchoï de Moscou

Don Quichotte

Le 10 février, 16h

Musique : Léon Minkus

Chorégraphie : Marius Petipa, Alexander

Gorsky

Chorégraphie : Alexei Fadeychev

Costumes inspirés des dessins de Vasily

Diyachkov (1903), repris par Tatiana

Artamonova, Yelena Merkurova

Direction musicale : Pavel Klinichev

* Enregistré le 6 mars 2011

Cinéma Le Vox

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 40 14 54

■ AU THÉÂTRE LE FORUM

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Lac

Le 16 février, 20h30,

Le 17 février, 17h,

Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot

Par la Compagnie des Ballets de Monte-Carlo

Chorégraphie : Jean-Christophe Maillot

Musique : Piotr Ilitch

Sur la musique du "Lac des Cygnes"

de Tchaïkovski, Jean-Christophe Maillot crée

une version néo-classique de cet ouvrage

mythique. Dans une scénographie conçue

par l'immense artiste plasticien Ernest

Pignon-Ernest, les danseurs de

l'emblématique Compagnie des Ballets de

Monte Carlo offrent un spectacle où la danse,

reine de la soirée, nous raconte l'histoire.



Audition

Le 13 février, 18h30

Audition des classes des cordes

Ecole de Musique Jacques-Melzer

Entrée libre

Renseignements : École de musique

Jacques-Melzer - 31 rue de Richery

Tél. 04 94 53 68 48

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE


Visites découvertes
Circuit "Cocteau à Fréjus"

En 2013, Fréjus rend hommage à Jean-Cocteau et fête les 50 ans de la chapelle Notre-Dame de Jérusalem, dite Chapelle Cocteau. Un nouveau circuit qui permet de découvrir cet édifice énigmatique et de situer la "Maison du poète".
De janvier à juin : le mardi
RDV à 10h à l'Office de Tourisme.
Tarif : 6 €/ personne
Gratuit - de 12 ans

Conférence du patrimoine
Le 19 février, de 18h à 19h30

"Céramiques à Forum Julii".
Par Emmanuelle Pellegrino, archéologue.
Maison des associations, avenue de Verdun
Entrée libre

Une heure aux Archives
Le 27 février, 10h

Un moment privilégié face aux trésors conservés dans les archives de Fréjus.
Gratuit
Sur réservation au 04 94 40 82 79

Une heure, une œuvre...
...à l'amphithéâtre
Le 28 février, 16h

"Les jeux dans le monde romain"
Tarif : 2€ comprenant l'entrée du site.

Naturamôme
Le 21 février, de 14h à 16h

Activités jeune public
Le parc Aurélien devient le terrain de jeux des Naturamômes ! Partez à la découverte de la flore exubérante et mystérieuse des quelques 22 hectares de ce parc.
Au travers des sentiers et selon les saisons, cèdres, genêts, arbousiers et autres espèces rares seront une source d'émerveillement pour les botanistes en herbes !

Rendez-vous à l'entrée du parc Aurélien,
avenue du Général Gallié
Tarif : 3 € par enfant
Réservation au 06 37 67 73 73

Fréjus, 2000 ans d'histoire

Port important de l'Empire Romain, siège épiscopal depuis la fin de l'Antiquité, la Ville de Fréjus permet de traverser 2000 ans d'histoire, en découvrant ses monuments phares.
De janvier à juin : les lundis
RDV à 14h30 à l'Office de Tourisme.
Tarif : 6 €/ personne - Gratuit - de 12 ans

Le printemps des poètes
Du 9 au 16 mars

Expositions, visites-spectacles, jeux de mots et de musique, ateliers d'écritures...
"Les voix du poème" seront mises à l'honneur durant ces trois semaines.



Programme complet des manifestations disponible prochainement.
www.ville-frejus.fr

CLUB ITALIANISTE

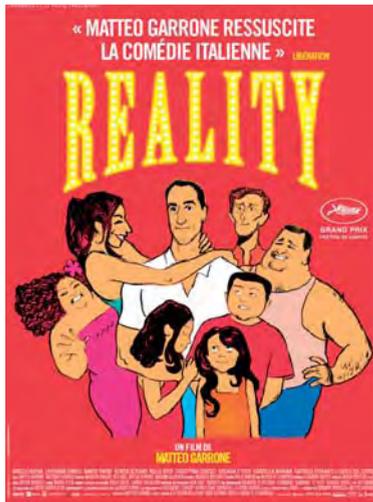
Cycle de cinéma italien
Le 24 février, 18h
Le 25 février, 18h et 20h45

"Reality" de Matteo Garrone (1961)
Cycle du cinéma italien en VO sous titré
Cinéma le Vox Fréjus. Tarif réduit pour les membres du Club Italianiste de Provence
Renseignements : CIP Tél. 04 94 83 60 01
06 80 15 48 99

Conférence

Maison des Associations, 17h30

Le 14 février > "L'Italie dans le premier conflit mondial" par Jean Sarramé, Maître de conférence, Professeur d'histoire et géographie. - Entrée libre
Renseignements : CIP Tél. 04 94 83 60 01
06 80 15 48 99



EXPOSITIONS

Séquences Intemporelles
Jusqu'au 3 mars

Exposition de photographies de Nathalie Eno, photographe de plateau, portraitiste, photographe d'art, comédienne, Nathalie Eno nous offre sa vision des plateaux de cinéma. L'artiste nous présente ici une série de portraits d'acteurs, d'actrices, de baisers de cinéma... Un travail qui permet de mieux comprendre les règles, les usages et les codes de la photographie dans le cinéma.
Villa Aurélienne. Tous les jours de 14h à 17h30, sauf le mardi
Entrée libre


Fréjus d'antan...
Jusqu'au 17 février, de 15h à 18h

"Fréjus, ses rues et son commerce au temps de la Provence pittoresque"
Josette Avignon nous propose une immersion dans le passé de Forum Julii.
Espace culturel Paul-Vernet
Tous les jours, sauf le mardi

Monique François
Du 21 février au 3 mars

Centre d'expositions temporaires,
l'Espace culturel Paul-Vernet vous invite à la découverte d'artistes locaux.
Jusqu'au 3 mars, venez découvrir l'univers artistique de Monique François.

Renseignements : Office de Tourisme
Tél. 04 94 51 83 83

BROCANTES & MARCHÉS

Brocantes
Tous les jeudis, de 7h à 19h

> Saint-Aygulf, place de la Poste

Tous les vendredis, de 7h à 19h

> Centre Historique

Vente de livres...
Le 10 mars, de 8h à 12h30

Maison de quartier de la Tour de Mare

Renseignements : AQVTDM

Tél. 04 94 53 22 75

Destockage de vêtements
Le 24 février, de 8h30 à 11h30

Destockage gratuit

Parc de la Chapelle Cocteau

Renseignements : AQVTDM

Tél. 04 94 53 22 75

Renseignements : Service Commerce
et Artisanat Tél. 04 94 17 67 21

SPORT

Basket-Ball

Nationale 3 féminine

Gymnase des Chênes - 15h30

10-02 (J17) : FVB AMSLF - Avignon

24-02 (J18) : FVB AMSLF - BC La Tronche-Meylan

Excellence région masculine

Gymnase des Chênes - 20h30

9-02 (J15) : FVB AMSLF - PTT Toulon

Handball

Nationale 1 masculine

Salle Jean-Vilain - 16h

10-02 (J15) : AMSLF - ES Nanterre HB 92

17-02 (J16) : AMSLF - Montélimar/Cruas

10-03 (J18) : AMSLF - Cernay Wattwiller

Tennis de table

Nat. 1 masculine - phase 2

Salle Jean-Vilain - 17h

2-02 (J2) : AMSLF 1 - Montpellier TT 1

Nat. 3 masculine - phase 2

Salle Jean-Vilain - 17h

2-02 (J2) : AMSLF 2 - Croix-Rousse AL 1

Football

Championnat National

Stade Pourcin - 19h

Date à fixer (J20, match en retard) :

Étoile FC - Rouen

16-02 (J24) : Étoile FC - Cherbourg

26-03 (J26) : Étoile FC - Vannes

CFA2

Stade Louis Hon, Saint-Raphaël, 15h

10-02 (J15) : Étoile FC 2 - ES Pennoise

3-03 (J17) : Étoile FC 2 - Borgo

Volley-Ball

Nationale 2 masculine

Salle Sainte-Croix

16-02 (J15, 20h) : AMSLF 1 - Volley Balma

Quint-Fonsegrives

3-03 (J17, 15h) : AMSLF 1 - Montpellier U.C. VB

Nationale 3 masculine

Salle Sainte-Croix - 16h

17-02 (J13) : AMSLF 2 - Arago Sète 2

THÉÂTRE
Le FORUM

SOUS LA PRÉSIDENTE DE S.A.R. LA PRINCESSE DE HANOVRE

BALLETS DE MONTE-CARLO

CHORÉGRAPHIE JEAN-CHRISTOPHE MAILLOT

LAC



: SAM. 16 FÉVRIER - 20H30
: DIM. 17 FÉVRIER - 17H

WWW.AGGLOSCENES.COM

TÉL.: 04 94 95 55 55 • 04 98 11 89 00

